



---

## COMMUNE DE THISE

### Avis d'appel public à la concurrence

---

#### 1) Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNE DE THISE  
4 RUE DE BESANCON  
25220 THISE

2) **Mode de passation du marché** : Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

#### 3) **Objet du marché et lieu d'exécution :**

##### **Maîtrise d'œuvre pour la modification d'un ouvrage d'art : le passage busé Rue Maryse Bastié à Thise**

Deux projets devront être étudiés :

1 La **solution de base** consistant au remplacement de la buse existante par un dalot béton

2 Une **variante imposée** : La suppression de l'ouvrage et le talutage des berges.

Dans ce cas, une **option** sera proposée pour la pose d'une passerelle piéton.

#### 4) **Caractéristiques générales**

Prestations divisées en lots : non

Variantes autorisées : oui

#### 5) **Délai d'exécution : 30 juin 2020**

#### 6) **Modalité d'obtention du DCE :**

Adresser une demande écrite à : **MAIRIE DE THISE**  
4 rue de Besançon  
25220 THISE  
[accueilmairie@ville-thise.fr](mailto:accueilmairie@ville-thise.fr)

Dossier téléchargeable sur le site internet: <https://www.marches-securises.fr>  
et sur le site internet de la Commune de THISE <http://www.ville-thise.fr/> Rubrique vie citoyenne/votre commune/marchés publics

#### 7) **Critères de choix :**

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

Capacités techniques, professionnelles et financières du candidat à réaliser les prestations.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante:

- Valeur technique de l'offre appréciée en fonction des sous-critères de jugement des offres précisés ci-après : 60 %
- Prix des prestations : 40 %

#### 8) **Délai de validité des offres :**

90 jours à compter de la date limite de réception des offres

#### 9) **Date limite de remise des offres : Vendredi 20 décembre 2019 à 12h00**